

TARN-ET-GARONNE
LE DEPARTEMENT.fr

ANNEXE

TRANSPORTS D'ELEVES – SORTIES CULTURELLES 2018

Actions culturelles	Public bénéficiaire	Modalités de prise en charge	Nbre de prises en charge / an
Espace des Augustins	Écoles, collèges et lycées		1 par établissement et par manifestation
Abbaye de Belleperche	écoles & collèges	180 € pour un trajet inférieur à 100Km aller-retour ou 230 €	1 par établissement
Archives départementales			
Musée Ingres (séances du service éducatif : le jeudi)			
Festival Lettres d'Automne			
Abbaye St Pierre de Moissac			
Musée Calbet - Grisolles			
CPIE - Caylus			
La Cuisine - Nègrepelisse			
Association Fermat Sciences Beaumont-de-Lomagne			
Le Local - Montricoux			
Le RIO - Montauban			
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue (CMN)			
Château de Gramont (CMN)			
La Mounière, maison des mémoires - Septfonds			
Manifestations, animations, événements culturels ponctuels jeune public (rencontres artistiques, chorales, actions d'information sur l'orientation...)			
« Big Bang des Arts » - ADDA		50% du coût des transports	

Ces dépenses de transport sont prises en charge par le biais d'une participation versée aux établissements scolaires, au vu des factures acquittées.

Procédure à suivre : Transmettre au service culture (service.culture@ledepartement82.fr)

1. la facture acquittée,
2. et le R.I.B. (si 1ère demande ou modification des coordonnées bancaires).

Le Président,

Christian ASTRUC.